

Saint-Paul-en-Chablais

Balades en Scène : une 14^e édition très attendue samedi soir

La prochaine édition des Balades en Scène aura pour tête d'affiche Magali Ripoll. Rendez-vous samedi 20 juillet.

Proposée par l'association "Les Balades Acoustiques", la prochaine édition des Balades en Scène aura lieu samedi 20 juillet à partir de 18 h 30. Au programme notamment Magali Ripoll qui « enchante tous les soirs l'émission de Nagui, *N'oubliez pas les paroles* » indique Stéphane Blanc, président de l'association qui ajoute. « Parce que notre souhait est de vous divertir, cette année, le festival fait la part belle aux années 80. C'est donc une tête d'affiche connue de la plupart des Français que nous avons invitée. Qui ne connaît pas la voix de Magali, son grain de folie, sa bonne humeur ? Son répertoire nous emmène dans une soirée années 80 plébiscitée par toutes les générations. Gageons que cette soirée restera aussi inoubliable que celles où nous avons reçu Michel Fugain, Émile & Image ou encore Jean-Baptiste Guégan l'an passé. »

Les Balades Acoustiques maintenues

Mais les responsables n'ont pas oublié la scène locale. Ainsi le groupe Sugar composé de quatre musiciens Kévin, Stéphane, Thierry et Rodolphe interprétera des hits emblématiques des quarante dernières années. Pour la scène tribute, le groupe Heathwave 80 proposera une playlist des



Les Balades en Scène attirent chaque année un très large public. Photo Stéphane Blanc,

meilleurs hits anglo-saxons.

« Par ailleurs, après avoir envisagé de ne pas organiser les Balades Acoustiques cette année, nous nous sommes rapprochés de l'Office du tourisme intercommunal d'Évian-Vallée d'Abondance qui nous a proposé un partenariat. Avec leur soutien financier, logisti-

que et humain, nous avons décidé d'organiser ces balades où nous mettrons en avant le patrimoine de notre territoire et notamment la réhabilitation des rives de la Dranse. »

Alors rendez-vous en Dranse les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024

● P.B.

Infos pratiques

► Tarifs : billets en prévente (25 €) ou à l'entrée (35 €). Gratuit pour les moins de 12 ans. Ces personnes doivent pouvoir justifier leur âge, être accompagnées d'un adulte et être porteuses d'un billet exonéré disponible en ligne. Points de vente : Office du tourisme d'Évian, tabac presse Le Dépanneur à Saint-Paul et au magasin Véran musique à Anthy-sur-Léman. Pour les personnes à mobilité réduite, se présenter à la billetterie.

► Bar et restauration sur place. Une consigne de 1 € sera demandée sur tous les

formats de gobelets. Possibilité de récupérer ce montant ou de faire une bonne action en déposant votre ecocup dans un container dédié. Les Balades en Scène reverseront à "Arthur, Charlyand Co", le montant des consignes correspondant aux gobelets récupérés.

► Protégez vos oreilles et celles de vos enfants. Des bouchons d'oreille seront disponibles à l'entrée. Toilettes accessibles sur le site et dans la cour de l'école. Chiens et autres animaux interdits, même tenus en laisse.